



CONSULTATION

**RÉDACTION D'ARTICLES
POUR LE JOURNAL
DE L'AGGLOMÉRATION DU GARD RHODANIEN**

L'AGGLOMERATION DU GARD RHODANIEN

L'Agglomération compte à ce jour 44 communes. La ville centre, Bagnols-sur-Cèze, est la 3^{ème} ville du Gard (18 538 habitants). Le territoire représente l'un des plus grands pôles économiques de la Région Occitanie :

- Présence d'une filière nucléaire importante
- De nombreuses activités industrielles
- Une filière agricole et viticole de haute qualité

A ce volet économique s'ajoute un patrimoine culturel et naturel très présent, qui apporte un fort attrait touristique au territoire.

La Communauté d'agglomération assure les compétences suivantes

- Transports et mobilités - Environnement - Collecte et traitement des OM - Parcs régionaux d'activité - Urbanisme - GEMAPI - Eau et assainissement	- Développement Économique - Attractivité du territoire et emploi - Tourisme - Risques majeurs - Solidarités - Aménagement du territoire - Jeunesse et enseignement - Petite enfance
---	---

LE CONTEXTE

L'Agglomération du Gard rhodanien, éditée depuis novembre 2015, un journal mensuel, de 24 pages comprenant :

- Des articles de présentation des actions et projets locaux
- Un agenda des événements du territoire

Depuis 2022 le journal a évolué :

- Graphisme : nouveau format, nouvelle charte graphique
- Contenus
- Périodicité : 4 à 5 numéros par an

Pour 2023 est lancée une nouvelle consultation pour confier à un prestataire la rédaction d'une partie des articles du journal.

DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

L'Agglomération du Gard rhodanien recherche un prestataire pour la rédaction d'articles de son magazine : Le Direct Agglo. Le journal sera édité 4 fois par an, de janvier à décembre. 1 à 2 numéros supplémentaires pourront être réalisés chaque année.

Le nouveau magazine comportera dans sa version « normale » 20 pages (voir chemin de fer).

10 pages du magazine feront l'objet d'une rédactionnel dans la présente consultation.

Le service communication mettra en place des conférences de rédaction en amont de chaque numéro (voir rétro-planning en annexe) afin de délivrer les différents sujets et les pistes pour leur traitement. La liste des différents contacts nécessaires sera alors fournie au rédacteur ainsi que les ressources documentaires afférentes. Le prestataire réalisera les articles dans le cadre des orientations indiquées par la collectivité en s'appuyant sur les contenus délivrés ainsi que sur les rencontres à réaliser. Le prestataire s'engage à se rendre disponible pour les conférences de rédaction mais aussi pour des rencontres régulières de terrain sur tout le territoire de l'Agglomération, dans le cadre de la rédaction des articles.

Détail des 9 pages :

Le magazine se découpe en plusieurs parties alliant des articles de divers volumes.

Nb de pages	Rubrique	Contenu attendu	Détail
3	Le dossier	Action ou compétence, actualité de l'Agglo	Titre Chapeau : 142 caractères espaces compris Corps de l'article 2 pages : 4070 caractères espaces compris
1	Au cœur de l'Agglo	Présentation d'un service de l'Agglo en lien avec le dossier	Titre Corps de l'article 1 page : 2170 caractères espaces compris
2	La Provence Occitane	1 articles présentant un circuit touristique du territoire	Titre Chapeau : 142 caractères espaces compris Corps de l'article 2 pages : 2930 caractères espaces compris
1	Portrait Personnalité ou association	Présentation d'une personnalité ou association impliquée dans sa commune et/ ou le territoire	Titre Chapeau : 110 caractères espaces compris Corps de l'article 1 page : 1600 caractères espaces compris
2	Les pages vertes	Présentation de 2 actions des services environnement, déchets, eau	Titre 2 Chapeaux : 140 et 100 caractères espaces compris Corps de 2 articles : 1600 et 1300 caractères espaces compris
1	Le Conseil de Développement	L'actualité du CODEV	Titre Chapeau : 81 caractères espaces compris Corps de l'article 2 pages : 1800 caractères espaces compris
10			

CHEMIN DE FER

Couverture	Insertion p2	Édito + conseil Agglo + les dates clés p3	Dossier p4	Dossier p5
	Dossier p6	Au cœur de l'Agglo p7	Les brèves p8	
	La Provence Occitane p10		Insertion p12	Personnalité / association p13
	Les pages vertes (Environnement, eau, déchets, scot...) p14		Villages peuples L'actu des communes p16	
			Conseil de développe- ment p18	La recette du chef p19
				4eme de couv Insertion p20

Le prestataire devra fournir en plus de son devis :

- Le ou les CV des personnes en charge de la rédaction
- Des exemples d'articles traitant de sujets économiques, sociaux ou environnementaux réalisés par le ou les candidat(s).

DÉTAIL DE PRIX

Il est demandé un devis détaillé pour 4 numéros annuels (année 2023) avec l'option de 1 ou 2 numéros supplémentaires

RESPECT DES RÈGLES

Il sera important pour le rendu des articles de respecter le rétro-planning joint.

Le prestataire s'engage à être disponible dès mars 2023.

L'Agglomération sera propriétaire des réalisés, et le prestataire devra fournir au service communication son fichier de travail au format Word selon le retroplanning en annexe.

PIECES JOINTE FOURNIES

- Le rétro planning annuel 2023
- Pages exemples

Date limite de remise des offres
15/02/2023

Pour adresser vos offres

Soit par mail à l'adresse :
communication@gardrhodanien.fr
(en précisant bien l'objet du mail)

Soit par courrier à l'adresse :
Agglomération du Gard rhodanien,
à l'attention du Service Communication
1717, Route d'Avignon
30200 BAGNOLS-SUR-CEZE

ANNEXES



Rétroplanning DirectAgglo 2023

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER
DI 1	ME 1	ME DA avril	1 SA	1 LU	1 JE	1 SA	1 MA	1 VE	1 DI	1 ME	1 VE	1 LU
LU 2	JE 2	JE	2 DI	2 MA	2 VE	2 DI	2 ME	2 SA	2 LU DA Octobre	2 JE	2 SA	2 MA DA Janv 24
MA 3	VE 3	VE	3 LU DA Avril	3 ME	3 SA	3 LU DA Juillet	3 JE	3 DI	3 MA DA Octobre	3 VE	3 DI	3 ME DA Janv 24
ME 4	SA 4	SA	4 MA DA Avril	4 JE	4 DI	4 MA DA Juillet	4 VE	4 LU	4 ME DA Octobre	4 SA	4 LU	4 JE DA Janv 24
JE 5	DI 5	DI	5 ME DA Avril	5 VE	5 LU	5 ME DA Juillet	5 SA	5 MA	5 JE DA Octobre	5 DI	5 MA	5 VE DA Janv 24
VE 6	LU 6	LU	6 JE DA Avril	6 SA	6 MA	6 JE DA Juillet	6 DI	6 ME	6 VE DA Octobre	6 LU	6 ME	6 SA
SA 7	MA 7	MA	7 VE DA Avril	7 DI	7 ME	7 VE DA Juillet	7 LU	7 JE	7 SA	7 MA	7 JE	7 DI
DI 8	ME 8	ME	8 SA	8 LU	8 JE	8 SA	8 MA	8 VE	8 DI	8 ME	8 VE	8 LU
LU 9	JE 9	JE	9 DI	9 MA	9 VE	9 DI	9 ME	9 SA	9 LU DA Octobre	9 JE	9 SA	9 MA
MA 10	VE 10	VE	10 LU DA Avril	10 ME	10 SA	10 LU DA Juillet	10 JE	10 DI	10 MA DA Octobre	10 VE	10 DI	10 ME
ME 11	SA 11	SA	11 MA DA Avril	11 JE	11 DI	11 MA DA Juillet	11 VE	11 LU	11 ME DA Octobre	11 SA	11 LU	11 JE
JE 12	DI 12	DI	12 ME DA Avril	12 VE	12 LU	12 ME DA Juillet	12 SA	12 MA	12 JE DA Octobre	12 DI	12 MA	12 VE
VE 13	LU 13	LU	13 JE DA Avril	13 SA	13 MA	13 JE DA Juillet	13 DI	13 ME	13 VE DA Octobre	13 LU	13 ME	13 SA DA Janv 24
SA 14	MA 14	MA	14 VE DA Avril	14 DI	14 ME	14 VE DA Juillet	14 LU	14 JE	14 SA	14 MA	14 JE	14 DI DA Janv 24
DI 15	ME 15	ME	15 SA	15 LU	15 JE	15 SA	15 MA	15 VE	15 DI	15 ME	15 VE	15 LU DA Janv 24
LU 16	JE 16	JE	16 DI	16 MA	16 VE	16 DI	16 ME	16 SA	16 LU	16 JE	16 SA	16 MA
MA 17	VE 17	VE	17 LU	17 ME	17 SA	17 LU	17 JE	17 DI	17 MA	17 VE	17 DI	17 ME
ME 18	SA 18	SA	18 MA	18 JE	18 DI	18 MA	18 VE	18 LU	18 ME	18 SA	18 LU	18 JE DA Janv 24
JE 19	DI 19	DI	19 ME	19 VE	19 LU	19 ME	19 SA	19 MA	19 JE	19 DI	19 MA	19 VE DA Janv 24
VE 20	LU 20	LU	20 JE	20 SA	20 MA	20 JE	20 DI	20 ME	20 VE DA Octobre	20 LU	20 ME	20 SA DA Janv 24
SA 21	MA 21	MA	21 VE	21 DI	21 ME	21 VE DA Juillet	21 LU	21 JE	21 SA DA Octobre	21 MA DA janv 24	21 JE	21 DI DA Janv 24
DI 22	ME 22	ME	22 SA DA Avril	22 LU	22 JE	22 SA DA Juillet	22 MA	22 VE	22 DI DA Octobre	22 ME	22 VE	22 LU DA Janv 24
LU 23	JE 23	JE	23 DI DA Avril	23 MA	23 VE	23 DI DA Juillet	23 ME	23 SA	23 LU	23 JE	23 SA	23 MA
MA 24	VE 24	VE	24 LU DA Avril	24 ME	24 SA	24 LU	24 JE	24 DI	24 MA	24 VE	24 DI	24 ME
ME 25	SA 25	SA	25 MA	25 JE	25 DI	25 MA	25 VE	25 LU	25 ME DA Octobre	25 SA	25 LU	25 JE DA Janv 24
JE 26	DI 26	DI	26 ME	26 VE	26 LU	26 ME	26 SA	26 MA	26 JE DA Octobre	26 DI	26 MA	26 VE DA Janv 24
VE 27	LU 27	LU	27 JE DA Avril	27 SA	27 MA	27 JE DA Juillet	27 DI	27 ME	27 VE DA Octobre	27 LU	27 ME	27 SA DA Janv 24
SA 28	MA 28	MA	28 VE	28 DI	28 ME	28 VE DA Juillet	28 LU	28 JE	28 SA	28 MA	28 JE	28 DI DA Janv 24
DI 29		ME	29 SA	29 LU	29 JE	29 SA DA Juillet	29 MA	29 VE	29 DI DA Octobre	29 ME	29 VE	29 LU DA Janv 24
LU 30		JE	30 DI	30 MA	30 VE	30 DI DA Juillet	30 ME	30 SA	30 LU	30 JE	30 SA	30 MA
MA 31		VE	31 ME	31 ME	31	31	31	31	31	31	31	31
JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER

- Distribution
- Impression
- Remise BAT
- Mise en Page
- Rendu textes et contenus
- Conférence de rédaction prestataire

Une rentrée pour les acteurs économiques



INFORMATION
Office des entreprises
Rue Fernand Jarné
30200 BAGNOLS SUR CEZE
contact.eco@gardrhodanien.fr
Tél : 04 66 79 38 00
www.officedesentreprises.fr

p 4

DirectAgglo #64 - Automne 2022

#UneAggloDesServices

Fort de ses 10 426 entreprises, qui génèrent plus de 26 000 emplois le Gard Rhodanien fait sa rentrée économique.

Dans un contexte dégradé par la situation internationale et le prix de la guerre en Ukraine, face aux enjeux écologiques, face à la crise du recrutement qui touche les entreprises, cette rentrée est celle des défis pour les acteurs économiques du Gard rhodanien.

Pour y répondre, l'intelligence collective, l'échange et l'entraide s'organisent sur le territoire. Il y a le Collectif qui fédère 650 entreprises. Il y a les chambres consulaires, la CCI du Gard et les institutions. Il y a également l'Agglomération, qui avec l'Office des entreprises déploie un Guichet Unique dédié aux entreprises et aux entrepreneurs.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE

Pour répondre au défi de la réindustrialisation l'Agglomération mène une étude foncière qui doit permettre de déléguer des terrains pour l'implantation des entreprises. L'aménagement du territoire, compétence de l'Agglomération permet de développer d'une offre de transport, de nouvelles infrastructures, des réseaux d'eau et d'assainissement, des zones d'activités, des solutions de gardes pour les familles qui servent l'attractivité du territoire, l'emploi et le développement économique. Il y a également l'enjeu de la formation professionnelle ainsi que l'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi pour répondre à la crise du recrutement. La Mission Locale Jeunes (MLJ) accompagne près de 400 jeunes au titre du contrat engagement jeune (CMEJ) tandis que le Campus des Métiers pilote par le Lycée, l'Agglomération et les acteurs de l'emploi permet de déployer une offre de formation continue dans les métiers en tension.

L'OFFICE DES ENTREPRISES, LIEU RESSOURCE AU SERVICE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

L'Office des entreprises est la porte d'entrée pour toute information relative à la création d'activité économique sur notre territoire.

Que vous soyez porteur de projet, chef d'entreprise, salarié, agriculteur, commerçant ou artisan, l'Office recueille votre demande et vous oriente vers les organismes à même de vous aider.

Ainsi, grâce à ce réseau d'une trentaine de partenaires économiques (État, Région, Communauté d'agglomération, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture...), des réponses, du conseil et des compétences vous sont apportées sur la création, la reprise, le développement, la transmission ou l'implantation d'une activité.

DirectAgglo #64 - Automne 2022

p 5

L'Office des Entreprises, lieu ressource au service des entreprises du territoire.

L'Office des entreprises est la porte d'entrée pour toute information relative à la création d'activité économique sur notre territoire.

Que vous soyez porteur de projet, chef d'entreprise, salarié, agriculteur, commerçant ou artisan, l'Office recueille votre demande et vous oriente vers les organismes à même de vous aider.

Ainsi, grâce à ce réseau d'une trentaine de partenaires économiques (État, Région, Communauté d'agglomération, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture...), des réponses, du conseil et des compétences vous sont apportées sur la création, la reprise, le développement, la transmission ou l'implantation d'une activité.

L'Office des Entreprises met à disposition des sociétés plusieurs lieux d'accueil et de travail :

- Un espace Pépinière d'entreprises et coworking de 280 m². Inauguré en 2020, c'est un lieu adapté aux jeunes entreprises proposant 3 bureaux à louer de 17 à 22 m² à loyer modéré avec services inclus (Internet, reprographie, cuisine, café...). Les entreprises de la pépinière bénéficient d'un accompagnement adapté.
- Côté coworking, un espace de travail partagé de 70 m² est disponible sur des créneaux variés à la demi-journée, à la journée ou au mois.
- Des bureaux éphémères : destinés aux professionnels qui recherchent ponctuellement des bureaux pour des entretiens demandant de la confidentialité (rendez-vous fournisseurs, recrutement...) et ce de manière très ponctuelle. Il est ainsi possible au sein de l'Office des entreprises d'occuper un espace professionnel et confidentiel à la demi-journée ou à la journée.
- Des salles de réunions sont également disponibles, de 12 à 50 personnes assises, équipées en matériel audio-visuel.

L'animation via l'information économique :

Régulièrement, des rendez-vous économiques et thématiques se tiennent à l'Office des entreprises sous forme de petits déjeuners, de réunions d'information ou d'afterwork.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS PROGRAMMÉS (SUR INSCRIPTION) :

- **Mardi 11/10** : petit déjeuner de 8h30-10h sur le thème du financement des entreprises en présence de nombreux partenaires.
- **Jeudi 13/10** : afterwork de 18h à 20h sur le thème décalé : « Caricaturez votre entreprise » en présence de l'illustrateur Olivier DAUMAS.
- **Jeudi 20/10** : réunion d'information de 18h à 19h30 avec la réponse à la question « Peut-on rester en microentreprises toute sa vie ? »

p 6

DirectAgglo #64 - Automne 2022

Marketing territorial et attractivité du territoire

Le marketing territorial est l'utilisation par une collectivité territoriale des techniques de la publicité et de la communication issues du monde de l'entreprise, pour promouvoir leurs territoires.



Le projet de territoire a souligné la nécessité de renforcer l'attractivité du Gard rhodanien pour faciliter le développement des entreprises et la création d'emplois. C'est pourquoi, la collectivité a décidé de lancer une stratégie de marketing territorial construite par et pour les entreprises.

Pour Solen FOURQUIN, responsable du service marketing au pôle attractivité et aménagement du territoire de l'agglomération : « Nous ciblons le monde de l'entreprise et les salariés avec un objectif double : le développement des entreprises et la création d'emploi. Nous travaillons en co-construction avec des chefs d'entreprises locaux, au travers de trois axes stratégiques : faire savoir, mobiliser les acteurs locaux et comment mettre sur le marché le territoire.

Le « faire-savoir » : c'est donner de la visibilité, de la notoriété, et renforcer la réputation du territoire. Nous créons des éléments de lan-

gage communs, des outils de communication pour valoriser l'offre à destination des entreprises et des salariés (photothèque, vidéos...). nous coordonnons les réseaux sociaux entre Provence Occitane, l'Agglomération et l'Office des Entreprises pour toucher le maximum de monde, passer des messages positifs et des informations importantes pour les entrepreneurs.

La mobilisation des acteurs locaux, elle, passe notamment par la construction d'une boîte à outils mise à disposition de tous les acteurs désireux de participer, chacun à sa manière, à améliorer l'attractivité du Gard rhodanien. C'est également une coordination des événements économiques sur le territoire ou encore l'organisation d'un événement ciblé.

Enfin, ce que l'on appelle la mise en marché du territoire, vise à améliorer l'offre d'accueil et l'expérience vécue. Elle consiste notamment à mettre en œuvre une

stratégie de prospection pour toucher les entreprises et les salariés susceptibles de venir s'installer ici, comme par exemple, identifier des salons professionnels ou grands publics intéressants et y participer de manière collective. Nous travaillons aussi avec des salariés ou leurs conjoints arrivés récemment, sur le retour d'expérience de leur intégration dans notre agglomération pour construire un bouquet de services à destination des nouveaux arrivants.

L'une des plus grandes forces du territoire, au-delà de ses qualités propres, est la capacité d'additionner les énergies et les ressources dans un but commun. Pour mettre cela en lumière, nous sommes en train de refondre le site Internet de l'Office des Entreprises officedesentreprises.fr pour qu'il devienne une vitrine de l'économie du territoire, plus séduisante, plus complète... Il devrait être mis en ligne courant octobre.

DirectAgglo #64 - Automne 2022

p 7

LA PROVENCE OCCITANE

Vignobles et découvertes

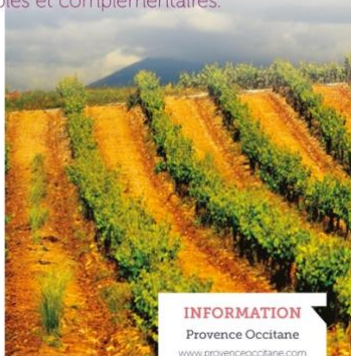


La destination des Côtes du Rhône Gardoises est labellisée Vignobles et Découvertes depuis 2014. Ce label est attribué aux destinations à vocation touristique et viticole proposant une offre de produits touristiques multiples et complémentaires.

Notre territoire regroupe sept Appellations d'Origine Protégée (AOP). La plus connue est celle des Côtes du Rhône régional mais il existe aussi de gourmands Côtes du Rhône Village (Laudun, Chusclan et Saint Gervais). Des vins rouges souvent généreux et fruités, des rosés surprenants d'audace et des blancs, tantôt fruités pour Laudun et tantôt floraux pour Saint-Gervais.

Pour les fins connaisseurs, c'est ici qu'est née la première AOC française en rosé : le crû Tavel. Ce célèbre vin appelé « le vin des rois » est le seul rosé présent sur toutes les cartes des restaurants trois étoiles français.

Son voisin, le crû Lirac s'épanouit entre garnique gardoise et vestiges romains. C'est un des rares crus à se décliner en trois couleurs : des rouges puissants, des blancs aromatiques et des rosés « ronds ».



INFORMATION
Provence Occitane
www.provenceoccitane.com

p 10

DirectAgglo #64 - Automne 2022

#J'aimeLaProvenceOccitane

LES 23^{ÈME} VENDANGES DE L'HISTOIRE À CHUSCLAN SAMEDI 15 & DIMANCHE 16 OCTOBRE 2022

Fête populaire et traditionnelle, les Vendanges de l'Histoire constituent à la fois le retour aux sources du passé et l'authenticité dans le monde d'aujourd'hui. Réunis autour des habitants du village et des associations, les vigneronnes costumées souhaitent vous faire partager le temps d'un week-end la vie d'un petit village viticole au début du XIX^e siècle.

Le village décoré, les rues couvertes

de paille, les remises transformées en échoppes éphémères vous donneront l'occasion de faire le plein de produits de terroir, de déguster les vins et d'admirer le travail des artisans. Les animaux de la ferme n'attendent que vous pour prendre soin d'eux, les tracteurs, motos et véhicules anciens raviront les nostalgiques. Découvrez les métiers d'autrefois et les nombreuses expositions qui vous seront

proposées sur le thème des costumes, de la vannierie...

Les vendanges à l'ancienne marqueront la célébration de la fin de saison et vous pourrez assister au pressurage et foulage du raisin avec le matériel de nos aïeux.

Infos pratiques : restauration sur place, location de costumes anciens, ateliers pour les enfants, entrée gratuite.



DE NOMBREUX PROFESSIONNELS LABÉLISÉS VIGNOBLES ET DÉCOUVERTES

Le label national met à l'honneur des caves et domaines mais aussi des hébergements, restaurants, lieux de visite, d'activités de loisirs et événements qui offrent un accueil particulier destiné à vous faire partager la passion du vin et du terroir. En choisissant un hébergement labellisé Vignobles et Découvertes, vous faites le choix de loger dans un environnement de charme au cœur du vignoble. En optant pour un restaurant labellisé, vous découvrirez une carte des vins mettant les productions locales à l'honneur. Côté caves et domaines, chaque visiteur bénéficie d'un accueil privilégié avec une dégustation commentée dans un esprit de partage.

À NOTER DANS VOS AGENDAS :

LES PRIMEURS DES CÔTES DU RHÔNE RIVE DROITE, DU 17 AU 20 NOVEMBRE

Quinze vigneron du Territoire révéleront le fruit de leur labour. La première soirée donnera le ton de l'événement puisque c'est lors de celle-ci que sera élu le meilleur primeur 2022. S'en suivront ensuite trois jours d'accords mets et vins et de dégustation de la cuvée 2022 sur fond d'ambiance festive et conviviale.

DirectAgglo #64 - Automne 2022

p 11

Communauté d'agglomération du Gard rhodanien

CS20190 • 30205 Bagnols-sur-Cèze Cedex • Tél. : 04 66 79 01 02 • Fax : 04 66 79 33 50

gardrhodanien.fr



Redevance incitative : où en sommes-nous ?

Le travail pour la mise en place de la redevance incitative se poursuit, notamment au travers des nombreuses réunions publiques qui ont eu lieu sur le territoire.

À compter du 1^{er} janvier 2024, chacun paiera en fonction du nombre de levées de son bac d'ordures ménagères, et donc de sa production de déchets, comme nous payons l'électricité ou l'eau en fonction de notre consommation...

Ce système encourage financièrement chacun à produire moins d'ordures ménagères, à trier pour recycler et à mieux consommer pour réduire le gaspillage. Pour répondre aux questions, bien

timés, des citoyens, des réunions publiques se sont tenues afin de présenter en détail le dispositif et de répondre aux questions.

Celles-ci ont démontré que ce sujet est pris à cœur par les ha-

bitants. La fréquentation des réunions a été importante et beaucoup d'échanges ont eu lieu. Un bilan chiffré sera prochainement disponible sur le site Internet de l'agglomération.

Pour Thomas PEREZ-ORTIZ, en charge de ce sujet à l'Agglomération, « Les gens sont, dans leur grande majorité, conscients du problème de la production des ordures ménagères et se sentent concernés par le sujet de la redevance incitative. Il reste des inquiétudes, cela est bien normal, mais nous avons encore du temps pour rassurer et expliquer. D'autres régions sont déjà passées à ce système, et nous nous appuyons aussi sur leur retour d'expérience. Je peux dire que ces réunions ont été nécessaires et positives. Dans certaines d'entre elles, nous avons entendu et pris en compte des remarques pertinentes et des options complémentaires intéressantes pour compléter notre dispositif. »

Lors des réunions, les habitants avaient aussi la possibilité de relever des points noirs et de les soumettre, pour que l'Agglomération apporte des réponses sur chaque situation précise. Cela a été fort apprécié.

Si vous n'avez pas pu assister à ces réunions, une session de rattrapage est prévue le mardi 13/09 à Bagnols/Cèze (salle multiculturelle) de 18h à 20h.

Côté Agglomération, la distribution des bacs se poursuit, ainsi que le travail sur les points complexes. La mise en service reste fixée au 1^{er} janvier 2024 après une année de test en 2023.

INFORMATION

N'hésitez pas à prendre contact avec le service pour toute question par mail à redevance.incitative@gardrhodanien.fr ou gratuitement par téléphone au N° VERT : 0800.72.49.79

DirectAgglo #63 - Été 2022

p 14

LA BRÈVE VERTE

LE COMPOSTAGE COLLECTIF PROGRESSE SUR LE TERRITOIRE

À ce jour, 43 composteurs collectifs sont en fonctionnement sur l'agglomération, dans 28 communes. 4 ont été installés dernièrement à Comblon, Bagnols/Cèze (en centre-ville et au collège Einstein) et à Pont-Saint-Esprit aux nouveaux jardins partagés. Plusieurs installations sont planifiées d'ici à la fin de l'année : Gaujac, à Goudargues, Saint-Laurent de Camols, Connaux...

Ce sont les collectivités, les bailleurs, les associations, les entreprises ou encore les écoles qui doivent faire la demande à leur mairie qui transmettra aux services de l'Agglomération. Un projet nécessite un référent et des bénévoles pour faire vivre le composteur. L'agglomération peut aider à la formation des bénévoles et des particuliers.

Composter est une des bonnes solutions pour faire baisser son volume de déchets dans le cadre de l'arrivée de la redevance incitative. La dernière campagne nationale de caractérisation des ordures coordonnées par l'ADEME évalue la part des déchets putrescibles à 32 % du poids des ordures ménagères résiduelles !

ET CÔTÉ PARTICULIERS ?

L'agglomération vous propose toujours des composteurs individuels au prix réduit de 20€. Une formation rapide est dispensée lors de l'achat, et vous repartirez avec le kit complet pour un compostage efficace !

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

04.66.90.58.00
prevention.dechets@gardrhodanien.fr



World Clean Up Day : save the date !

Le WORLD CLEAN UP DAY est la journée mondiale du nettoyage de notre planète. Elle se déroule cette année du 14 au 18 septembre dans l'Agglomération !

Le 5^{ème} édition de ce gigantesque mouvement pacifique de citoyens pour faire le premier pas et agir tous ensemble en ramassant des déchets sauvages se prépare activement.

Le réseau des ambassadeurs du World Clean Up Day en France a grandi de manière exponentielle. Dans le Gard, c'est Laurent GAUTIER de l'association K'NET PARTAGE qui porte ce sujet. Le mouvement se répand partout dans les territoires pour toujours plus d'action et moins de déchets !

Les deux dernières années ont été bien particulières avec cette crise sanitaire qui a freiné beaucoup de choses, mais les chiffres 2021 sont bel et bien impressionnants.

Le bilan national fait état de 158.000 personnes mobilisées, 615 tonnes de déchets ramassés et 4.000 actions locales référencées !

À l'échelle du Gard Rhodanien, ce sont 851 personnes mobilisées, 12,4 tonnes de déchets ramassés au travers de 24 rendez-vous de nettoyage organisés. Un très beau bilan qui devrait exploser cette année.

Dans le Gard Rhodanien, les dates sont étendues du mercredi 14 au dimanche 18/09 pour permettre à toutes et tous de participer : particuliers, entreprises, écoles, centre de loisirs.

La bonne idée en plus ? Trier les déchets ramassés et les donner à une association qui les récupère ! (canettes, bouchons...)

Unissons nos forces et nos énergies positives pour agir concrètement dans la joie et la bonne humeur !

INFORMATION

REJOIGNEZ LE MOUVEMENT !

En vous rendant sur le site worldcleanupday.fr vous pouvez en quelques minutes :

- Organiser un CleanUp qui vous tient à cœur pensez à le déclarer auprès de votre mairie, c'est une obligation légale, et vous bénéficiez d'un accompagnement.
- Participer à un CleanUp près de chez vous.

DirectAgglo #63 - Été 2022

p 15

L'actualité du CODEV



Le Conseil de Développement (CODEV) est une instance d'analyse et de réflexion sur des questions d'intérêt commun relatives au territoire.

Le CODEV peut décider des sujets dont il s'empare, mais il peut aussi être saisi par les élus du Conseil d'Agglomération pour travailler sur des sujets précis et rendre des avis qui aideront les élus dans leurs prises de décisions.

Dans ce cadre, par délibération en date du 25 juin 2022, le Conseil d'Agglomération a décidé de le solliciter afin de bénéficier des réflexions et propositions de ses membres sur plusieurs sujets de prospective destinés à alimenter le débat et à préparer les politiques publiques de demain.

Le CODEV étant organisé en cinq commissions différentes, le Conseil Communautaire a fixé un sujet de réflexion par commission :

- Pour la commission « développement économique » : comment promouvoir le territoire ?
- Pour la commission « gestion des déchets » : suivi et évaluation de la Redevance Incitative.
- Pour la commission « environnement » : neutralité carbone, quelles actions ?
- Pour la commission « espace communautaire » : les mobilités douces dans le quotidien.
- Pour la commission « services et cadre de vie » : la lutte contre les déserts médicaux.

Ces sujets viennent s'ajouter à ceux dont le CODEV s'était déjà saisi par lui-même tels que le projet de territoire, les ressources en eau, l'adaptation des offres de mobilités, de formation, le PEM, les projets structurants tels que les musées

ou centres nautiques... et bien d'autres !

Après la pause estivale, les membres du CODEV ont donc repris un rythme soutenu de réunions de commissions et de groupes de travail. Ils s'attachent à être les relais de la population quant aux sujets majeurs qui la préoccupent au quotidien ou pour l'avenir. N'hésitez pas à les solliciter par email.

Pour contacter le CODEV : codev@gardrhodanien.fr

Direct Agglo Territoire | 1^{ère} CA 1^{er} Nov 1^{er} Dec 2022
Adresse : Agglomération du Gard Rhodanien - 027 route d'Agglomération - 30210 Bagnols-sur-Cèze - 04 66 79 01 02
graphisme@gardrhodanien.fr
Directeur de la publication : Jean-Christophe RIEU
Rédacteur en chef : Isabelle MARI
Directeur de la Communication : Caroline BUGHÉ
Rédaction : Florent BACH, Alexis BACHET, Thierry BACHET, Benjamin BACHET

Service Communication : 04 66 79 01 02
communication@gardrhodanien.fr
Conception graphique et Maquette : Huguette BACHET
Illustrations et photographies : Bernard LAGRANGE
Conseil d'Agglomération : Bagnols, Les Champs de Bagnols, C. Bagnols, J. Bagnols, J. Bagnols, M. Bagnols, M. Bagnols
Impression : J. Bagnols - Distribution : J. Bagnols
Quantité : 40 000 exemplaires

Dépot légal : 1^{er} trimestre 2022
Imprimé : Imprimerie de l'Agglomération du Gard
Prochaines parutions en Janvier 2023
024 343 4236



DirectAgglo #64 - Automne 2022

p 12

Les « Dorcas'elles de St. Lau »

Stéphanie, Laëtitia et Ivy de Saint-Laurent-des-Arbres participent au Trek'in Gazelles dans le désert marocain du 10 au 16 novembre prochain.

Elles ont choisi le seul trek au monde 100% féminin, 100% écoresponsable, qui allie compétition, soutien au Secours Populaire Français et action de ramassage des plastiques dans le désert. Le Trek'in Gazelles est un événement sans élément de navigation électronique et sans téléphone. Par équipe de 3 femmes, au cœur du désert Marocain, il faut chaque

jour « poser » des coordonnées géographiques sur une carte topographique, puis à l'aide d'une boussole s'orienter et trouver plusieurs balises en parcourant la plus courte distance possible (20 km en moyenne). Exit le GPS, téléphones ou autres moyens de communication... C'est le retour aux sources !



Les trois mamans se sont rencontrées grâce aux enfants. Ensemble, elles ont fait revivre l'association de parents d'élèves qui n'exista plus à Saint-Laurent-des-Arbres. On commence les présentations ?



Ivy CHAPOT, 37 ans : « J'aime le concept de mettre la femme en avant, de montrer de quoi nous sommes capables et que l'union fait la force. Faire ce trek, c'est me prouver que je suis capable de sortir de ma zone de confort. Partir dans le désert avec Stéphanie et Laëtitia est une preuve d'amitié sincère autour d'une aventure hors du commun. »



Laëtitia SALVADOR, 38 ans : « Le Trek'in Gazelles, c'est avant tout un challenge ! L'envie de réaliser quelque chose avant mes 40 ans, sortir de mon quotidien car je ne suis pas ce qu'on peut qualifier de sportive. Me prouver avant tout à moi-même que j'en suis capable. La dimension solidaire et écologique me parle beaucoup également. De belles motivations en plus ! »



Stéphanie MARCEAU, 39 ans : « J'aime agir pour améliorer le quotidien des autres. J'aime aussi m'évader avec mes proches, surtout en plein air au milieu de la nature. J'aime profiter du moment présent et relever les défis qui s'offrent à moi au jour le jour. Le Trek'in Gazelle sera mon Challenge 2022 ! »

Bonne route les filles !

INFORMATION

Pour les aider à boucler leur budget : rendez-vous sur le site hellasso.com et tapez Dorcas'elles dans la zone de recherche ! Vous pouvez les contacter par mail à l'adresse suivante : les.dorcaselles.stlau30@gmail.com

DirectAgglo #64 - Automne 2022

p 1